

MUTATIONS LOCALES 2021

Cette réunion s'est déroulée le 14 juin en présence de la directrice adjointe, des services RH et des représentants des Organisations Syndicales.

Pour rappel, les CAP (Commissions Administratives Paritaires) « mutations » ayant disparues, cette réunion se déroule dans un cadre informel.

Depuis 2020, le nouveau dispositif d'affectation se décompose en deux phases :

- ▶ une phase d'affectation nationale au département (en janvier dans l'application SIRHIUS)
- ▶ une phase d'affectation locale (en juin dans l'application ALOA), privilégiant le mouvement des agents de la Marne puis le mouvement des agents « entrants » dans notre département.

Pour établir le mouvement, la Direction a tenu compte des départs en retraite jusqu'au 31 décembre 2021 pour les C et jusqu'au 31 mars 2022 pour les B et A.

Les agents ALD « locaux » (A La Disposition), qui ne désirent pas être affectés dans un service suite aux restructurations dues au NRP, deviennent des TAD (Travailleurs À Distance).

LES CHIFFRES

Situation des effectifs après mouvement	
A	+ 5
B	- 8
C	- 2
Total	- 5

Services en déficit d'agents C et B	
Trésorerie Châlons Hôpital	- 1
Paierie Départementale	- 2
SIP Châlons (incluant antenne Épernay)	- 5
SDIF Châlons	- 1
Trésorerie Épernay Municipale	- 1
Trésorerie Épernay Hôpital	- 1
SIE Épernay	- 2
Trésorerie Reims Municipale	- 1
SIP Reims	- 3
Trésorerie Sézanne	- 1
SIP Sézanne	- 2

Demande dans ALOA	A	B	C	C Stagiaires	Total
Agent Marne	19 dont 3 prio	28 dont 10 prio	16 dont 12 prio		63
Agent Entrant	3 dont 2 prio	4 dont 3 prio	16 dont 10 prio	4 dont 3 prio	23
Total	22	32	32	4	88

Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
 Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS Tél : 06 17 40 61 39
 Mail : fo.ddfip51@dgifip.finances.gouv.fr
 Site : <http://www.fo-dgifip-sd.fr/051/>